

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er août 2018

ÉQUILIBRE DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET ALIMENTAIRE - (N° 1175)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 133

présenté par

M. Benoit, M. Herth, Mme Auconie, M. Guy Bricout, M. Christophe, M. Charles de Courson, Mme de La Raudière, M. Demilly, Mme Descamps, M. Favennec Becot, Mme Firmin Le Bodo, M. Gomès, M. Ledoux, M. Leroy, Mme Magnier, M. Morel-À-L'Huissier, M. Naegelen, M. Pancher, M. Riester, Mme Sanquer et M. Villiers

ARTICLE 16 F

Rétablir cet article dans la rédaction suivante :

« Le Gouvernement remet un rapport au Parlement avant le 1^{er} janvier 2020, sur la base des travaux du comité de rénovation des normes en agriculture, sur la surtransposition des normes européennes en matière agricole. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le rapport introduit au Sénat sur la surtransposition de normes européennes en matière agricole n'est pas inutile. Il permettra de dresser un inventaire. Ce rapport sera remis par le CORENA, qui a été réactivé au mois de juillet dernier.